

Le Département de criminologie de l'Université de Montréal Enseignement et recherches en cours

Volume 2, numéro 1, janvier 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017009ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017009ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0065-1168 (imprimé)

1718-3243 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1969). Le Département de criminologie de l'Université de Montréal : enseignement et recherches en cours. *Acta Criminologica*, 2(1), 169–191.
<https://doi.org/10.7202/017009ar>

LE DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ENSEIGNEMENT ET RECHERCHES EN COURS

INTRODUCTION

Fondé en 1960 par M. Denis Szabo, le Département de criminologie de l'Université de Montréal a connu depuis cette date une expansion continue dans ses deux fonctions essentielles: l'enseignement et la recherche.

L'enseignement, tel qu'il est actuellement dispensé, est le résultat de trois étapes successives. En 1960, il conduisait à la maîtrise; en 1964, au doctorat; depuis septembre 1967, il permet l'obtention d'un baccalauréat spécialisé en criminologie.

Cet enseignement est assuré par douze professeurs à temps plein, cinq professeurs à temps partiel et par des professeurs invités venant des universités canadiennes et étrangères.

En septembre 1968, le Département comptait une quarantaine de candidats à la maîtrise et une quinzaine au doctorat. Soixante-douze étudiants sont inscrits en première année du baccalauréat et quarante-six en deuxième année. Par ailleurs, depuis sa création jusqu'en mai 1968, soixante-six étudiants ont complété leur scolarité en maîtrise et parmi eux vingt-neuf ont obtenu le diplôme. Quant au doctorat, onze étudiants ont complété leur scolarité, un a obtenu le diplôme de docteur en criminologie; les autres sont actuellement inscrits en rédaction de thèse.

A. ENSEIGNEMENT

1. PROGRAMME DES COURS

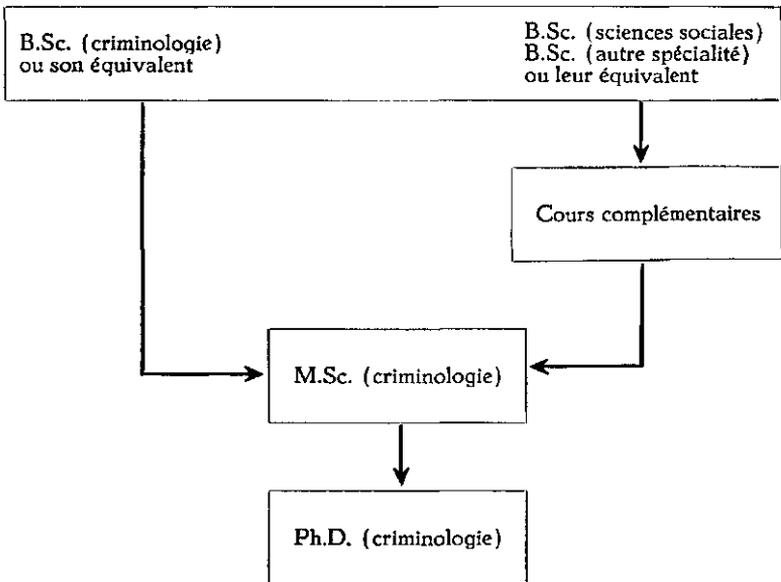
En raison de la création en 1967 d'un autre cycle d'études en criminologie, deux types de programmes coexistent actuellement au Département. La différence fondamentale entre les deux réside dans le fait que l'ancien programme s'adresse à des

postgradués, alors que le nouveau est aussi ouvert aux étudiants détenant le diplôme de 13^e année dans l'enseignement post-secondaire.

Le nouveau programme conduit tout d'abord au baccalauréat spécialisé en criminologie (après trois ans de scolarité). Les étudiants qui ont obtenu ce diplôme spécialisé peuvent ensuite s'inscrire à la maîtrise (un an de scolarité) et au doctorat (deux ans de scolarité). L'obtention de ces deux derniers diplômes est toutefois subordonnée à la présentation d'un mémoire ou d'une thèse.

Pour les candidats détenteurs d'un baccalauréat spécialisé de la Faculté autre qu'en criminologie ou son équivalent (licence en droit, en psychologie, etc.), la scolarité de la maîtrise comporte une année supplémentaire pendant laquelle ils doivent suivre des cours du programme du baccalauréat spécialisé en criminologie. Ce programme de cours, très individualisé, est établi de concert avec la direction du Département.

Le tableau suivant résume l'ensemble des trois cycles:



2. OPTIONS

Afin de préparer de façon plus adéquate les étudiants à remplir certaines tâches criminologiques, le Département leur propose, dès la troisième année du baccalauréat, trois options fondamentales:

a) La criminologie générale

Cette option prépare l'étudiant aux fonctions d'enseignement et de recherche. L'étude étiologique de la conduite criminelle et de la réaction sociale contre le crime ainsi que l'analyse des méthodes de recherche (programmation, planification, emploi des ordinateurs, etc.) constituent l'orientation principale de ce programme.

b) La resocialisation des criminels

Cette option prépare l'étudiant au contact clinique avec les individus, les groupes criminels et les délinquants; elle lui assure la formation, les connaissances et les techniques nécessaires pour affronter la conduite antisociale sous toutes ses formes.

c) L'administration de la justice et des peines

Cette option oriente l'étudiant vers les fonctions et les responsabilités administratives au niveau des services et organismes intéressés au phénomène de la criminalité. L'accent est mis sur les techniques d'organisation et de gestion des institutions de défense sociale, comme les tribunaux (pour adultes et pour jeunes), la police, les prisons et les pénitenciers, les maisons de rééducation, les centres d'accueil, les services de libération conditionnelle et de probation, le bureau des statistiques criminelles, etc. Cette option forme également les spécialistes de la politique criminelle qui aideront à la réforme des lois et des institutions pénales et pénitentiaires.

3. RÉPARTITION DES COURS SELON LES GRADES

a) Baccalauréat ès sciences (criminologie)

Première année: statistiques (60)¹, histoire économique et sociale (45), éléments de criminologie (45), éléments de psychologie (30), éléments de sociologie (60), sociologie urbaine (30), éléments de politique (60), histoire de la pensée sociologique (45), écologie humaine (30).

Deuxième année: psychologie génétique (45), personnalité normale (30), psychologie pathologique (45), personnalité normale: théorie de Rogers (15), histoire de la criminologie et de la pénologie (30), bio-criminogénèse I (60), réaction sociale contre le crime I (60), méthodologie générale de la criminologie I (45), criminologie clinique I (30).

Troisième année. — Cours obligatoires: le normal et le

1. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'heures consacrées au cours. La plupart des cours comportent des travaux pratiques.

pathologique chez les criminels (60), socio-criminogénèse II (45), psycho-criminogénèse II (45), réaction sociale contre le crime II (30), déontologie et criminologie (30), stages et laboratoires (60). — Cours optionnels (en fonction des options choisies): méthodologie générale de la criminologie II (45), psycho-sociologie du milieu carcéral (45), criminologie comparée (45), criminologie clinique II (45), délinquance juvénile (45), principes d'administration de la justice (45), systèmes de prévention et de contrôle de la criminalité (45), pénologie (30), sciences policières (30), criminalistique (30).

b) Maîtrise ès sciences (criminologie)

Criminalité et délinquance féminines (30), diagnostic et pronostic de l'état dangereux (60), évaluation des techniques de prédiction et de resocialisation (60), liberté surveillée et libération conditionnelle (30), psychologie judiciaire (30), séminaire de théories criminologiques (60), systèmes pénaux comparés (30), techniques de diagnostic et de traitement de la délinquance juvénile (60), méthodes de prévention de la criminalité et de la délinquance (45), l'expertise criminologique dans l'administration de la justice (45), toxicomanie et criminalité (45), la criminalité organisée (45), principes d'organisation correctionnelle (45), principes d'organisation policière (45), police et protection des citoyens (45).

c) Ph.D. (criminologie)

Le programme de doctorat, très individualisé, est essentiellement orienté vers la recherche. Les candidats peuvent inclure dans leur programme des cours ou des séminaires donnés dans d'autres départements ou facultés de l'Université. La description des séminaires de doctorat dispensés par le Département est faite dans la section suivante.

4. DESCRIPTION DES COURS DONNÉS AU DÉPARTEMENT

Éléments de criminologie. M. Szabo — Définition de la criminologie: le point de vue normatif, le point de vue positif. Criminologie générale et criminologie clinique; criminologie comme science complexe et autonome. La criminologie et ses champs d'application. Criminologie et politique criminelle. Criminologie comme science et comme profession: problèmes de la professionnalisation.

Histoire de la criminologie et de la pénologie. M. Fattah — Fondements de la pensée criminologique. Sources sociologiques, pénologiques, psychologiques et psychiatriques. Contribution de

l'école positiviste et des tendances nouvelles. Examen des doctrines des écoles française, allemande, italienne, anglaise et américaine. Examen des systèmes modernes en pénologie. Théories et applications actuelles. Observation du criminel. Le classement et le traitement pénal.

Bio-criminogénèse. M. Ellenberger — L'approche biologique: étude de la bio-criminogénèse. Facteurs héréditaires et constitutionnels. Les systèmes de biotypologie criminologique. Les études de génétique criminologique: étude des généalogies, études statistiques-mathématiques, étude des jumeaux. Rôle des lésions cérébrales, des dysfonctionnements cérébraux et endocriniens, des facteurs biochimiques et alimentaires dans la criminalité. Diagnostic et traitement médical; problème de la castration thérapeutique. L'approche bio-psychologique: corrélations entre l'acte criminel et la personnalité. Types d'évolution bio-psychologique.

Socio-criminogénèse I. M. Gagné — Cadre théorique de la conduite déviante: organisation *vs* désorganisation sociale; intégration *vs* conflit de culture, personnalité conformiste *vs* personnalité non conformiste. Examen des grandes théories étiologiques sur la criminalité. Sociétés globales et criminalité: sociétés archaïques, traditionnelles, industrielles et de masse. Étude comparée des manifestations de la conduite antisociale (structure d'âge, de profession, de classe, d'appartenance ethnique, etc., et criminalité). Changement social et déviance.

Psycho-criminogénèse I. M^{me} Goyer-Michaud — Étude génétique et comparative du processus de socialisation chez les délinquants, de la naissance à la fin de l'adolescence. Influence de la famille comme agent socialisateur: identification, discipline, apprentissage de certaines conduites sociales, questions connexes. Influence du *peer group* comme agent socialisateur durant l'enfance: le développement de la sociabilité, le développement du jugement moral, influence et caractéristiques de ce *peer group*.

Réaction sociale contre le crime I. M. Fortin — Aspects juridiques du phénomène criminel. Historique et sources du droit criminel canadien. Éléments de l'infraction du point de vue criminologique. La responsabilité pénale. Typologie de certaines infractions. Organisation judiciaire du Canada. Les différentes phases du procès pénal au Canada.

Méthodologie générale de la criminologie I. MM. Ciale et Normandeau — La méthode scientifique en criminologie: l'historique, les lois générales, les écueils. La spécificité des méthodes

scientifiques de la criminologie: son objet, ses approches. L'application des principes de la recherche et des schémas expérimentaux au phénomène du crime: la possibilité de construire des lois, la nature et la validité des inférences, les théories explicatives. La documentation criminologique: les documents officiels, les statistiques criminelles. Les techniques de cueillette directe des données: l'observation, le sondage, l'entrevue, l'enquête. L'utilisation des méthodes statistiques pour le traitement des données criminologiques. Les études classiques: les approches sociologique et culturelle; les études biographiques; les études étiologiques, etc.

Criminologie clinique I. M^{me} Sangowicz — Psychopathologie et comportement criminel: maladies mentales aiguës: crises, états paroxystiques et délits commis au cours de ces épisodes. Troubles de la personnalité (névrose de caractère, déséquilibre, personnalités psychopathiques). Les réactions névrotiques et le délinquant épisodique; anxiété, forme confuso-anxieuse, crise d'angoisse psychosomatique, état crépusculaire de la conscience. Intervention thérapeutique: en prison, en liberté; différents types de psychothérapie, sédation pharmacologique et traitements combinés. Discussion de quelques cas types.

Le normal et le pathologique chez les criminels. M. Ellenberger — Classification des maladies mentales. Concept du criminel normal et pathologique. Névrose. Psychoses à base organique. Toxicomanies, alcoolisme. Psychoses sans base organique connue, schizophrénie, dépression. Troubles psychiques constitutionnels: oligophrénies, psychopathies. Crimes et anomalies sexuels. Crimes collectifs.

Socio-criminogénèse II. M. Gagné — Typologies sociologiques de la criminalité et de la délinquance: cultures, sous-cultures et contra-cultures. Analyse de types de délinquants: économique, sexuel, politique, toxicomane, le délinquant de la route, etc. Problèmes interdisciplinaires: le point de vue sociologique en criminologie; adaptation des méthodes sociologiques aux sujets criminologiques. Difficultés théoriques et méthodologiques de la collaboration interdisciplinaire.

Psycho-criminogénèse II. M^{me} Goyer-Michaud — Continuation de l'étude génétique et comparative du processus de socialisation chez les délinquants, de la naissance à la fin de l'adolescence. Influence de l'école comme agent socialisateur: le rôle de l'école, du professeur, l'école et la délinquance. Influence du *peer group* comme agent socialisateur durant l'ado-

lescence: ses caractéristiques, la différenciation des groupes, les bandes délinquantes. Influence des canaux de communication comme agents socialisateurs: leur nature, leurs effets. Formation du concept d'identité à partir des différents agents de socialisation.

Réaction sociale contre le crime II. M. Rico — Droit criminel et morale. Aspects criminologiques des sources du droit criminel (loi, jurisprudence, etc.). La sentence. Aspects juridico-criminologiques de: la législation sur les jeunes délinquants, la libération conditionnelle, la probation, etc. Problèmes de réforme du droit pénal et de la procédure pénale.

Déontologie et criminologie. M. Douyon — Droits et devoirs du suspect, du coupable et du témoin concernant la vérité, le secret, l'incrimination de soi-même et la contribution à sa propre punition. Limites morales de l'assistance procurée par l'avocat. Obligations morales du policier concernant l'interrogatoire, les aveux, etc. L'emploi de techniques scientifiques, comme la narco-analyse, le détecteur de mensonge, etc. La moralité de certains châtiments, comme la stérilisation, la peine de mort, etc.

Stages et laboratoires. M^{lle} Bertrand et M^{me} Goyer-Michaud — Travail de recherche et de pratique criminologiques.

Méthodologie générale de la criminologie II. MM. Ciale et Fréchette — Les grands problèmes de recherche en méthodologie criminologique: la règle des niveaux d'interprétation, la règle de l'approche différentielle, la règle de primauté de la description. Les champs de recherche: les études « évaluatives » sur l'efficacité des programmes d'action; l'approche psychosociologique. Les grands paramètres de la recherche criminologique: le préindividuel, l'interhumain, l'endopsychique. Les modèles spécifiques d'investigation et d'analyse. La manipulation des variables et l'édification de montages expérimentaux. Travaux pratiques.

Criminologie clinique II. M. Fréchette — La pathologie criminelle: les faits observés. La psychodynamique criminelle telle que formulée par certaines théories explicatives de la criminalité. Les programmes de traitement: les cadres traditionnels, le milieu « resocialisant ». Les perspectives d'avenir. La thérapie différentielle du criminel et du délinquant: l'incorrigible, le récidiviste, le criminel sur le tard, le criminel atypique. Les cas-problèmes: le criminel réfractaire. La socio-thérapie et l'interaction de groupe contrôlée.

Principes d'administration de la justice. M. Rico — Étude criminologique des institutions et des organes de la justice criminelle (tribunaux, juge, jury, avocat, procureur, autres auxiliaires). L'équipement criminologique dans l'administration de la justice criminelle. Les droits de l'homme et les droits de la société dans le procès pénal. Problèmes spéciaux (assistance judiciaire, casier judiciaire, indemnisation des victimes, protecteur du peuple, etc.).

Délinquance juvénile. M. Douyon — Le parallèle entre les notions légales et psychologiques de la délinquance. Justifications philosophique et psychologique du statut des jeunes devant la loi. Classification des délinquants selon leur structure interne. Particularités de certaines zones du psychisme délinquant. Structure et fonctionnement du caractère délinquant: la désorganisation du moi; les alibis du moi en face du sentiment de culpabilité. Le surmoi et la conscience morale du délinquant. Les théories et les expériences de l'apprentissage comme explication de la délinquance.

Psycho-sociologie du milieu carcéral. M. Fréchette — Composition de la population pénale: l'univers carcéral. Les organisations formelles et informelles. La culture de prison: les structures de groupe et les rôles, le code des détenus, les coutumes, le jargon. Les problèmes de domination et de leadership dans la prison et l'exercice de l'autorité. Le syndrome du carcéralisme. Le phénomène de l'émeute.

Systèmes de prévention et de contrôle de la criminalité. M^{lle} Bertrand — Principes d'organisation et de gestion des services publics et privés assurant la prévention et le contrôle de la criminalité adulte et de la délinquance juvénile. Application de quelques théories tirées de la science de l'administration (publique et privée) aux structures sociales qui encadrent le phénomène social du crime. Évaluation de la recherche criminologique contemporaine en matière de prévention et de contrôle de la criminalité.

Pénologie. M. Garneau — Le système pénitentiaire canadien: son évolution jusqu'à nos jours; problème de centralisation et de décentralisation; organisations ancienne et nouvelle des pénitenciers. Description des diverses institutions. Administration: rôle du directeur et du sous-directeur. Le classement: rapports et contacts avec les détenus, avec les fonctionnaires des autres départements. Situations critiques: émeutes, tension. Institutions spéciales pour détenus révoltés ou fomenteurs de

troubles. L'administration et l'assistance postpénale. Relations de l'institution pénale avec les services de libération conditionnelle et les services d'assistance postpénale. Technique d'assistance dans la communauté.

Sciences policières. M. Gilbert — Le rôle de la police dans le système de l'administration de la justice. Principes et limites des pouvoirs policiers (arrestation, détention, interrogatoires, etc.). Examen comparatif des systèmes de police en divers pays (Canada, États-Unis, France, Belgique, U.R.S.S.). Sélection et formation du personnel policier. La police dans une société industrielle moderne: problèmes de professionnalisation. Éléments des sciences policières.

Criminologie comparée. M. Szabo — Études des manifestations antisociales dans diverses cultures et sociétés; traits communs et traits distinctifs des crimes, des criminels et de la criminalité dans diverses civilisations. Problèmes méthodologiques des comparaisons transculturelles.

Criminalistique. M. Fattah — Problèmes de la police scientifique: établissement de la preuve. Techniques d'identification des objets et des personnes. Principes de l'enquête policière; signalement. Problèmes de l'enquête médico-légale.

Criminalité et délinquance féminines. M^{lle} Bertrand — Étiologie de la délinquance et de la criminalité des jeunes filles et des femmes. Examen des diverses manifestations de ces phénomènes sociaux, au Canada et à l'étranger. Quelques problèmes de resocialisation.

L'expertise criminologique dans l'administration de la justice. N . . .

Méthodes de prévention de la criminalité et de la délinquance. N . . .

Toxicomanie et criminalité. N . . .

La criminalité organisée. N . . .

Principes d'organisation correctionnelle. N . . .

Principes d'organisation policière. N . . .

Police et protection des citoyens. N . . .

Diagnostic et pronostic de l'état dangereux. M^{me} Sangowicz — Étude détaillée du matériel clinique pour démontrer les relations entre les divers états psychopathologiques et divers types de délinquants. Analyse du type de délit et de la carrière criminelle. Également basées sur ce matériel: 1) discussion sur les différents facteurs qui permettent de faire le point de l'état dangereux et de déterminer les mesures à prendre dans le traite-

ment; 2) formulation d'une opinion sur le niveau probable de réhabilitation dans les divers types de délinquance. Les équipes criminologiques: leur rôle dans l'évaluation et le traitement.

Évaluation des techniques de prédiction et de resocialisation. MM. Ciale et Fréchette — Quelques concepts opérationnels efficients en recherche criminologique: identification, réaction au stress, rôle, état dangereux. Les principaux champs de recherche en criminologie: les études « prédictives », les typologies, la recherche opérationnelle, l'évaluation de l'interaction des traitements. La recherche en action. Les nouveaux modèles mathématiques: l'étude d'une cohorte, les plans factoriels, les théories des jeux et des files d'attente, la programmation mathématique. Participation à des projets de recherches en cours.

Liberté surveillée et libération conditionnelle. M. Ciale — Le traitement, la surveillance et l'orientation en matière de liberté surveillée et de libération conditionnelle. Organisation et fonctionnement: préparation et étude de cas en vue de la mise en liberté. Coordination entre le Service de liberté surveillée et le Centre des prévenus, entre le Service des libérations conditionnelles et le Centre d'accueil, le pénitencier et les maisons de semi-liberté. L'application thérapeutique de l'ordonnance d'interdiction, la suspension du permis de liberté, la révocation du permis de liberté. Les diverses formes de traitement en semi-liberté dans la communauté. Examen des résultats obtenus à la lumière des études les plus récentes dans divers pays.

Psychologie judiciaire. M. Ellenberger — Psychologie des actes judiciaires: arrestation, enquête, interrogatoire, confrontation, témoignage, aveu et auto-accusation, décisions judiciaires. Psychologie des personnages du drame judiciaire: le policier et l'enquêteur, le prévenu et la victime, les témoins, l'expert et l'interprète, le procureur, l'avocat, le juge et le jury. Les divers types de jugement.

Séminaire de théories criminologiques. MM. Fréchette et Rico — Étude approfondie des grandes théories criminologiques: biologiques, psychiatriques, psychologiques, sociologiques, juridiques.

Systèmes pénaux comparés. M. Rico — Analyse des systèmes pénaux français, anglais, américain et soviétique: formation, évolution et tendances actuelles. Réaction sociale contre le crime dans les différents systèmes pénaux. Étude comparée de certains problèmes relatifs au droit et à la procédure pénale.

Techniques de diagnostic et de traitement en délinquance

juvénile. M. Douyon et M^{me} Goyer-Michaud — Problèmes et insuffisances de l'examen clinique auprès des jeunes délinquants. Le diagnostic: rôle des critères et de l'intuition; étude des techniques d'entrevues et de tests. La relation thérapeutique: les techniques de soutien et de correction. La stratégie du traitement en fonction du diagnostic et de l'évolution des cas. Le traitement de la famille du délinquant. Présentation et discussion de cas. Constitution et fonctionnement de l'équipe criminologique: apport des différentes disciplines.

Stages et laboratoires. M^{me} Sangowicz et M. Douyon — Travail de recherche et de pratique criminologiques.

Séminaire de recherche sur l'administration de la justice et des peines. M. Rico. — Analyse du fonctionnement des diverses juridictions pénales au Canada; évaluation de leur rendement, analyse critique des fonctions de la poursuite, de la défense, des services de probation et des libérations conditionnelles.

Séminaire de recherche sur la criminalité comparée. M. Szabo — Examen des divers aspects et les tendances d'évolution de la criminalité au Canada.

Séminaire de recherche sur la capacité de relation chez les délinquants. M. Douyon.

Séminaire de recherche sur les applications criminologiques des grandes théories psychiatriques. M. Ellenberger.

Séminaire de recherche sur les méthodes quantitatives en criminologie. M. Normandeau.

Séminaire de recherche sur les relations interhumaines en criminogénèse. M. Fréchette.

Séminaire de recherche sur les méthodes psycho-physiologiques en criminologie. M. Fréchette.

Séminaire de recherche sur la victimologie. M. Ellenberger.

Séminaire de recherche sur la criminalité féminine. M^{me} Bertrand.

Séminaire de recherche sur la politique criminelle. M. Szabo.

Séminaire de recherche sur les formes nouvelles de la délinquance. M. Szabo et M^{me} Goyer-Michaud.

Séminaire de recherche sur la criminalité dans les pays en voie de développement. N . . .

Séminaire de recherche sur les méthodes de resocialisation. M^{me} Sangowicz.

Séminaire de recherche sur les méthodes de répression de la criminalité. M. Rico.

Séminaire de recherche sur la criminalité politique. N . . .

Séminaire de recherche sur la criminalité sexuelle. N . . .
Séminaire de recherche sur la criminalité économique. N . . .

5. TUTORIAT

Au début de l'année, chaque étudiant de maîtrise et de doctorat se voit assigner un tuteur qu'il rencontre périodiquement et qui assure sa direction pédagogique particulière.

6. COMITÉ DE SURVEILLANCE DES THÈSES

Afin de venir en aide aux étudiants qui rédigent leur mémoire ou leur thèse, le Département a mis sur pied un comité de surveillance des thèses qui exerce une action conjointe avec le comité de direction particulier à chaque mémoire ou thèse. Tous les étudiants sont priés, par convocation, de faire rapport au comité de leur plan de mémoire ou de thèse, ainsi que de la marche du travail qui s'y rapporte.

7. EXAMEN GÉNÉRAL

Les étudiants de M.A. subissent, vers la fin de leurs études, un examen général donnant lieu à une épreuve écrite et à une épreuve orale. Ils doivent y faire preuve d'une connaissance approfondie de la discipline dans laquelle ils se spécialisent ainsi que des disciplines connexes.

8. BOURSES

En plus des bourses ordinaires du ministère de l'Éducation, les étudiants peuvent bénéficier de certaines bourses du ministère de la Santé (hygiène mentale), du ministère fédéral du Bien-être, du ministère du Solliciteur général, du Conseil des Arts du Canada, de la Fondation Richelieu, de l'Université de Montréal, de l'Hydro-Québec, etc. De plus, grâce à la Fondation Ford, le Département attribuera, jusqu'en 1971, dix bourses annuelles d'une valeur de \$3 500 chacune à des personnes spécialisées en criminologie, de toute nationalité, désireuses de poursuivre des études doctorales ou d'effectuer un stage de recherche avancé en criminologie.

9. SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Ce service, dont le but est de favoriser la promotion culturelle et la formation professionnelle, offre un certain nombre de cours en criminologie, répartis sur une période de quatre ans. Ces cours, donnés par des professeurs du Département, s'adressent à toutes les personnes désireuses d'acquérir des connaissances en criminologie et, plus particulièrement, aux policiers,

aux employés d'institutions pénales, aux officiers de probation, aux personnes ayant à s'occuper des délinquants ou d'enfants présentant des troubles de comportement. Certains de ces cours ont été inclus dans le programme du C.E.G.E.P.

B. RECHERCHES

Les recherches actuellement en cours au Département de criminologie de l'Université de Montréal, les projets de recherches, comme aussi la majorité des travaux de thèse déjà complétés, peuvent être regroupés autour de neuf grands thèmes: 1) recherche sur l'alcoolisme; 2) recherche sur l'écologie carcérale; 3) recherche sur la moralité adolescente; 4) recherche sur la police; 5) recherche pénitentiaire; 6) recherche sur la délinquance féminine; 7) recherche sur les institutions de resocialisation pour jeunes délinquants; 8) recherche sexologique; 9) recherche sur le Vaudou en Haïti.

Les travaux que nous décrivons dans les lignes qui suivent sont tous entrepris sous la direction d'un ou de plusieurs professeurs du Département de criminologie.

Des recherches individuelles de professeurs, d'étudiants, des thèses de maîtrise et de doctorat ont pu se greffer sur ces grands thèmes ou venir appuyer l'une ou l'autre hypothèse soulevée par les groupes de recherche².

1. RECHERCHE SUR L'ALCOOLISME

a) *Aspects socio-culturels de la consommation d'alcool au Québec.* Cette étude a voulu mettre en évidence l'importance des facteurs socio-culturels dans l'adoption des modèles de consommation; les deux principaux objectifs de cette recherche ont été les suivants: 1) étudier les types de consommateurs et les raisons de consommation; 2) étudier les opinions vis-à-vis de l'alcool et de l'alcoolisme.

b) *Modèles de consommation des boissons alcooliques chez un groupe d'adolescents.* Il s'agit dans cette étude de voir

2. La description sommaire que nous allons ébaucher n'épuise pas la liste des travaux de recherche entrepris au Département de criminologie de l'Université de Montréal. Plusieurs travaux n'ont pu être inclus, par exemple, celui de M.A.D. Mylonas en collaboration avec W.C. Reckless: *A Comparative Study of Attitude toward Law and Law Enforcement Agencies in English-speaking and French-speaking Canada*, et la thèse de doctorat de J. Laplante sur les *courtes peines*. Par ailleurs, quelques chercheurs n'ont pas fait rapport de leurs travaux dans les délais requis pour la parution de ce document.

quand survient la première « consommation » et quand s'établit la consommation régulière de l'alcool. Des variables factuelles influençant les modèles de consommation, tels l'âge, les compagnons et le lieu de consommation, sont étudiées. On s'intéresse aussi au dynamisme psychologique à la base de la première consommation (motivations, influence des parents, etc.).

c) *Les résultats du traitement de différents types d'alcooliques ou types d'adaptation à la vie chez des alcooliques invétérés et leur réponse à un traitement spécial.* Un groupe d'anciens combattants, alcooliques invétérés, a été soumis à un traitement spécial. Ce traitement spécial comportait une vie de groupe, organisée et réglemantée par eux-mêmes, à laquelle s'ajoutaient une réunion hebdomadaire avec une équipe de personnel professionnel interdisciplinaire, de la thérapie de groupe et des rencontres intensives avec d'autres groupes d'alcooliques, par exemple: les alcooliques anonymes.

d) *Le trafic des narcotiques au Québec.* Historique de l'utilisation des narcotiques dans le monde et particulièrement au Québec; catégories de drogues communément utilisées, fréquence, effets physiologiques et psychologiques. Étude de la situation canadienne, statistique policière de la population toxicomane de trois grandes régions: Vancouver, Montréal, Toronto. Nombre d'usagers connus et typologies.

2. RECHERCHE SUR L'ÉCOLOGIE CARCÉRALE

a) *Écologie carcérale.* Il s'agit d'appliquer pour la première fois à la criminologie et à la pénologie les notions nouvellement élaborées par la psychologie du comportement, notamment celles du « territoire » et de la « hiérarchie sociale », et de les utiliser en vue d'applications cliniques et thérapeutiques.

La recherche comportera quatre phases d'une année chacune: 1) La première période sera consacrée à une minutieuse analyse écologique et sociologique du milieu humain, constitué par les patients de l'Institut Philippe Pinel, tel qu'il existe actuellement à la prison de Bordeaux. 2) La deuxième période sera consacrée à une confrontation entre la structure socio-écologique mise en évidence par les recherches précédentes et la psychopathologie de la vie carcérale. 3) Dans une troisième période, le transfert de l'Institut Philippe Pinel aux nouveaux bâtiments actuellement en construction fournira une occasion unique d'étudier comment se reforment les territoires et hiérarchies sociales dans un nouveau milieu. 4) La quatrième période sera

consacrée à élaborer les conclusions de la recherche du point de vue prophylactique et thérapeutique.

b) *Quelques aspects de la psychologie comparée: territorialité et comportements sociaux.* Recherche préliminaire en vue d'une étude qui sera effectuée à l'Institut Philippe Pinel et qui permettra l'application clinique et thérapeutique de ces notions.

3. RECHERCHE SUR LA MORALITÉ ADOLESCENTE

a) *Valeurs morales et délinquance juvénile: résultats d'une enquête-pilote.* À partir de différents questionnaires portant sur les valeurs morales, les normes sociales et jugements moraux, on a tenté de comparer les résultats de trois groupes bien distincts: justiciers, délinquants et non-délinquants.

b) *Les attitudes morales des adolescents.* Cinq échelles classificatoires d'attitudes morales (autorité, conformisme aux pairs, aspiration, anxiété hédoniste et autovalorisation), ont été construites et validées par l'utilisation de l'analyse factorielle.

c) *Mécanismes psychologiques de l'acquisition de la moralité adolescente en milieu ouvrier.* Il s'agit d'analyser les mécanismes psychologiques dans l'acquisition des valeurs morales et culturelles à partir de l'étude d'un groupe de trente-neuf adolescents adaptés et inadaptés d'un quartier ouvrier de Montréal, au moyen du test des construits personnels de George A. Kelly (REP).

d) *Perception de la relation interpersonnelle chez les adolescents adaptés et inadaptés.* Il s'agit d'analyser la perception et la capacité identificatoire des adolescents délinquants de deux milieux socio-économiques (ouvrier et aisé) de la région de Montréal.

e) *Les valeurs motivantes engendrées par l'anxiété chez les délinquants.* Il s'agit de comparer un groupe de délinquants à un groupe de non-délinquants, afin de démontrer s'ils recourent aux mêmes types d'anxiété quand ils adhèrent ou non à des valeurs sociales.

f) *Délinquance juvénile et structure sociale.* Les objectifs de cette recherche sont: 1) de décrire la délinquance juvénile (fréquence, gravité et modèles) telle qu'elle apparaît dans chaque strate sociale; 2) de rechercher des liens de causalité entre la délinquance et les cadres sociaux de chacune des strates sociales; 3) de comparer le volume, la gravité et les modèles de délinquance, suivant la stratification sociale ainsi que la

structure et l'intensité des liens de causalité entre la structure sociale et la délinquance.

4. RECHERCHE SUR LA POLICE

La police au Québec. Cette recherche a pour but principal de trouver des critères rationnels pour guider l'administration dans l'accomplissement de sa mission de police. Plus précisément, elle se propose d'établir: 1) *Quant aux effectifs*: des seuils minima et maxima du nombre de policiers requis pour une agglomération donnée, affligée d'une criminalité connue. 2) *Quant aux services*: à quel niveau se situe l'ampleur optimale d'un service de police, ce qui revient à poser la question: combien de services de police devrait-il y avoir au Québec ?

Pour la réalisation globale du projet, quatre équipes de recherche ont été formées, dont les tâches spécifiques seront les suivantes:

Équipe 1 — Enquête d'opinion publique: Cette équipe aura pour mission d'effectuer dans divers centres du Québec une enquête d'opinion (genre gallup) sur la perception de la police par la société.

Équipe 2 — Enquête auprès des policiers: Le but de cette équipe consistera à élaborer un instrument de mesure en vue d'étudier, d'une part, les attitudes des policiers et, d'autre part, leur comportement.

Équipe 3 — Inventaire des ressources policières au Québec: Il s'agira d'inventorier les services de police au Québec, au point de vue personnel, équipement, finances, etc.

Équipe 4 — Étude historico-légale: La mission de cette quatrième équipe consistera à situer l'institution de police dans le contexte défini par le législateur et la jurisprudence, et ce, dans une perspective historique et comparée.

5. RECHERCHE PÉNITENTIAIRE

a) *Élaboration de typologies et de tables de prédiction pour les détenus des pénitenciers de la région du Québec.* Cette recherche s'est effectuée en deux étapes: la première année a été consacrée à une analyse du succès postinstitutionnel des détenus libérés de quatre institutions pénitentiaires de la région de Québec. L'équipe a aussi établi au moyen du *Predictive Attribute Analysis* et de l'*Association Analysis*, des typologies de délinquants et des probabilités de succès pour les détenus des sous-groupes formés. La seconde partie de la recherche, effectuée l'année suivante, a consisté à valider les taux de

succès établis au moment de la première étape. Les projets pour l'année 1968-1969 sont encore à l'étude.

b) *Relation entre probabilité de récidive et dangerosité.* En utilisant l'échelle de gravité des délits élaborée par T. Sellin et M. Wolfgang, adaptée pour le Canada par A. Normandeau, on tentera de vérifier l'hypothèse suivante: « la corrélation entre la probabilité de récidive et la périculosité est fonction du type de délinquant ». Ce concept de périculosité nous aidera à critiquer les tables de prédiction actuelles.

c) *L'influence de la libération conditionnelle sur la conduite future du délinquant.* Cette recherche compare, en termes de récidive, l'effet d'une libération conditionnelle et d'une libération à la fin de sentence.

d) *Évaluation de l'efficacité du traitement chez un groupe de délinquants placés en probation.* Il s'agit de mesurer l'influence de certains facteurs individuels et de traitement sur la récidive en probation.

e) *Le processus d'identification chez les criminels récidivistes.* C'est une étude des composantes psycho-dynamiques de la criminalité chronique. La démarche procède à l'aide du concept d'identification opérationnalisée grâce au répertoire des construits personnels de George A. Kelly.

f) *Une étude de la manipulation chez les fraudeurs incarcérés.* Plusieurs études portant sur l'organisation non formelle en prison (Sykes, 1958; Messinger, 1960; Wheeler, 1963) suggèrent la manipulation comme un système établi chez les prisonniers pour survivre aux peines d'emprisonnement. Certains auteurs, d'autre part, considèrent le fraudeur comme un maître manipulateur. Le but de cette étude est d'explorer la manipulation en milieu carcéral, telle que pratiquée par deux groupes de fraudeurs et non-fraudeurs et de déterminer s'il existe une différence caractéristique à ce niveau.

g) *La punition en milieu carcéral.* Il s'agit d'étudier la punition (pour infraction à un règlement interne) comme indice de l'adaptation au milieu pénitentiaire de sécurité maximum.

h) *Étude longitudinale d'un groupe d'ex-détenus.* C'est une analyse de l'adaptation d'un groupe de détenus, dix ans après leur sortie de centres de formation.

i) *Étude de l'influence de l'incarcération sur la récidive.* Il s'agit de l'étude d'un groupe de quatre cents détenus ayant purgé une sentence d'incarcération pour vol à main armée et ayant été libérés depuis au moins cinq ans. Au moyen de la

méthode d'analyse par association, des groupes homogènes seront formés. On essaiera d'établir des corrélations entre la récidive et la durée de l'incarcération.

j) *Les mesures alternatives à l'emprisonnement.* Après une évaluation de la peine d'emprisonnement au Canada et en particulier de son usage par rapport aux autres sanctions pénales prévues par le Code, l'étude portait sur les différentes mesures offertes par les législations positives ou la pratique pénitentiaire et pouvant éventuellement remplacer la peine de prison.

6. RECHERCHE SUR LA DÉLINQUANCE FÉMININE

a) *Représentations sociales et images de soi des femmes criminelles et des jeunes filles délinquantes: une contribution à l'étude de l'image de la femme dans plusieurs sociétés.* Les principales hypothèses de cette recherche sont: 1) que la sévérité des peines imposées à la femme criminelle sera directement proportionnelle à l'importance des valeurs heurtées dans telle société par le comportement féminin antisocial; 2) mais que par contre, si les délits féminins sont compatibles avec les nouvelles valeurs ou avec des changements implicites de la société ou si ces délits sont fonctionnels pour une société masculine, ils seront peu ou pas sanctionnés.

b) *Deuxième partie.* Partant des mêmes hypothèses: représentation sociale valable constituée par le volume de la criminalité, la nature des crimes et délits commis par les femmes, les articles des codes pénaux touchant particulièrement la femme et sanctionnant de façon spécifique ses délits, et partant du même instrument d'analyse sociale, le test agent-objet, l'on étendra cette étude à deux types de pays, ce qui permettra de mesurer, d'une part l'influence de la variable organisation économique et d'autre part l'influence de la variable stratification sociale sur la criminalité féminine et ses modes d'être.

c) *La femme dans le droit criminel canadien.* C'est une recherche sur la femme dans le droit pénal canadien et les lois connexes, qui comportera une analyse comparative du Code pénal canadien et des Codes pénaux européens, ainsi que l'étude de la signification sociologique de l'image de la femme reflétée dans le Code criminel, le tout dans une perspective d'amendement des lois pénales sur ce sujet.

d) *Les pratiques administratives, les services, les institutions pénales et organisations similaires touchant la femme criminelle canadienne.* C'est une étude de la jeune fille délin-

quante et de la femme criminelle dans la législation, les pratiques et les règlements administratifs de certains services: cautionnement, probation, réhabilitation, libération conditionnelle (analyse comparée avec les services offerts aux hommes criminels condamnés pour crimes analogues), institutions pénales et organisations similaires.

e) *Image de soi de la femme canadienne.* Cette recherche porte sur l'image de soi de la jeune fille canadienne-française délinquante et non délinquante et de la femme canadienne-française délinquante et non délinquante.

7. RECHERCHE SUR LES INSTITUTIONS DE RESOCIALISATION POUR JEUNES DÉLINQUANTS

a) *Étude comparée des relations sociales dans quatre institutions pour délinquants.* C'est une étude comparée de Berthelet, Boscoville, Mont Saint-Antoine, et Sainte-Hélène, comprenant: 1) une analyse des relations sociales dans les institutions précitées et en particulier des relations dans les unités de vie; 2) une évaluation de la quantité et de la qualité de ces relations et des climats de rééducation; 3) une étude des facteurs qui sont en corrélation avec un climat de rééducation positif. La recherche a un objectif pratique avant tout: définir quelles sont les conditions sociales et les méthodes qui assurent la rééducation des jeunes délinquants.

b) *Étude follow-up d'un échantillon de garçons confiés à un centre de rééducation de la région de Montréal.* Cette recherche analyse la récidive des jeunes confiés à Boscoville de 1954 à 1962, étudie les relations existant entre certaines variables indépendantes (caractéristiques psycho-sociologiques, criminologiques et celles qui se rapportent au comportement institutionnel) et le succès postinstitutionnel ainsi que la longueur du séjour au centre de rééducation.

8. RECHERCHE SEXOLOGIQUE

La délinquance sexuelle juvénile. Cette recherche se fixe un double objectif: une analyse objective du comportement sexuel révélé chez les adolescents et adolescentes (16-18 ans); une analyse subjective des causes qui ont amené ces individus à avoir telle ou telle forme de comportement sexuel, tel ou tel degré de socialisation. Cette démarche permettra de relativiser le comportement sexuel proscrit par la loi et, si les résultats le permettent, de réaliser une nouvelle définition du délinquant sexuel.

9. RECHERCHE SUR LE VAUDOÛ EN HAÏTI

La crise de possession dans le Vaudou. Cette étude portait sur la structure de personnalité des possédés du Vaudou haïtien.

10. PROJETS INDIVIDUELS

NE SE RATTACHANT PAS AUX GROUPES D'ÉTUDE

Outre les grands sujets de recherche décrits dans le présent ouvrage, un certain nombre de travaux individuels ont été entrepris au Département de criminologie de l'Université de Montréal, tels que: 1) Des études sur la victimologie: « Les éléments qui déterminent le choix de la victime dans les cas de meurtre en vue de vol », « Typologie des victimes » et « L'indemnisation des victimes d'actes criminels ». 2) Une étude portant sur « L'immigration, le conflit de culture et la criminalité des Italiens à Montréal ». 3) Un projet de recherche sur le « Suicide ». 4) Une étude portant sur la « Prévention de la délinquance juvénile par mode d'intervention psycho-sociologique auprès de groupes de parents de jeunes délinquants ».

C. FORMATION PRATIQUE

1. STAGES

Les cours et séminaires dispensés par le Département sont complétés par une formation pratique en criminologie, qui permet à l'étudiant d'intégrer dans un contexte de vécu les connaissances qu'il a acquises.

Pendant une première phase, les étudiants font des visites organisées dans les principales institutions criminologiques et suivent un stage d'initiation aux techniques de resocialisation au laboratoire du Département. Ils passent ensuite un semestre, à raison d'une journée et demie par semaine, dans deux institutions de leur choix et conformément à leur option de base.

Parmi les endroits où les étudiants peuvent effectuer des stages, citons: l'école du Mont Saint-Antoine (centre de ré-éducation pour garçons); les Services de protection de la jeunesse (administration); l'Institut Philippe Pinel (criminels malades mentaux); le Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul; la Police de Montréal; la Cour des sessions de la paix (cour criminelle pour adultes); la Cour du bien-être social (cour juvénile); le Bureau des procureurs de la Couronne; le Bureau de l'assistance judiciaire; le Service de la liberté surveillée; le Service des libérations conditionnelles.

Un comité des stages, formé de professeurs du Département, est chargé de préparer chaque année le programme de stages, de procéder à son exécution et, à la fin de l'année scolaire, d'en faire l'évaluation.

2. LABORATOIRE

Les cours de méthodes et techniques de recherche en criminologie sont complétés par des séances bimensuelles de laboratoire, dans lesquelles chaque étudiant doit élaborer et mettre en marche un schéma expérimental simple. Il s'agit pour l'étudiant de se familiariser avec la mise sur pied d'une expérience scientifique, la détermination et la planification des diverses étapes d'une vérification expérimentale, le maniement de certaines procédures méthodologiques, de certains instruments et appareils, les techniques de rédaction des rapports de recherche et de comptes rendus scientifiques, etc. Ces séances de laboratoire peuvent prendre la forme, surtout au niveau de la maîtrise, de véritables « stages de recherche » (*field work*) et constituent ainsi une préparation immédiate au mémoire de maîtrise.

3. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les programmes des différentes options préparent les étudiants à exercer diverses tâches dans le domaine criminologique.

a) *Criminologie générale*

Cette option assure la préparation nécessaire à la recherche et à l'enseignement. Des postes de chercheurs sont maintenant créés dans plusieurs organismes gouvernementaux et privés. L'Université elle-même tend à élargir sa politique de recherche et le Département aura de plus en plus besoin de chercheurs qualifiés. Les postes de professeurs de criminologie sont actuellement restreints mais la demande augmentera avec la mise sur pied de nouveaux établissements d'enseignement (C.E.G.E.P., etc.).

b) *Resocialisation des criminels*

Cette option prépare au travail criminologique effectué auprès des individus ou des groupes. Ce travail comporte entre autres les fonctions suivantes: diagnostic et traitement des délinquants et des criminels, soit en régime institutionnel, soit en régime de liberté; classification des délinquants et des criminels; prophylaxie de la délinquance par le dépistage précoce, le traitement préventif, etc.; consultations auprès des tribunaux.

La resocialisation des criminels s'effectue aussi bien dans les services publics que dans les agences privées.

c) *Administration de la justice et des peines*

Cette option prépare de façon particulière aux fonctions administratives qui s'exercent dans les organismes intéressés au crime et à la délinquance. On peut citer, par exemple, l'administration des corps policiers, pénitenciers, prisons, écoles de protection, centres d'accueil; l'élaboration de la statistique criminelle; l'organisation du travail des officiers de probation, des délégués à la liberté surveillée, etc. Les gradués des écoles et facultés de droit peuvent mieux se qualifier pour devenir procureur dans les causes criminelles ou pour aspirer au poste de juge des cours criminelles et de bien-être social.

D. ACTIVITÉS CRIMINOLOGIQUES

1. SERVICE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION

Afin de compléter les services offerts par la bibliothèque de la Faculté des sciences sociales, le Département a mis sur pied un service de recherches et de documentation spécialisé en criminologie, dirigé par un professeur du Département assisté par deux techniciennes de recherche, dont le but essentiel est de ramasser et de classer les différents instruments de recherche et de les mettre au service des professeurs et chercheurs du Département. Un effort particulier est fait en vue d'acquérir tous les documents officiels des divers organismes gouvernementaux des différents pays, ainsi que les statistiques criminelles.

Ce service possède actuellement plus de 15 000 documents (publics, privés, rapports de congrès, rapports de recherche, etc.). Il a par ailleurs élaboré et appliqué un système de classification criminologique³.

2. PUBLICATIONS

Le Département, en collaboration avec les Presses de l'Université de Montréal, publie depuis 1968 un périodique, *Acta Criminologica*, qui paraît une fois l'an. Ce périodique étudie les diverses manifestations de la conduite antisociale, ainsi que les réactions sociales et légales qu'elle suscite dans les sociétés contemporaines. Son contenu est strictement scientifique et multidisciplinaire, et vise à apporter aux chercheurs

3. Ce système a été publié dans *Acta Criminologica*, vol. I, janvier 1968, p. 313-317.

et aux praticiens les résultats de recherches étiologiques, cliniques ou évaluatives susceptibles de les stimuler dans leurs travaux ou activités.

En 1968, le Département a également assumé la préparation et la publication des Actes du XVII^e Cours international de criminologie, qui se déroula à Montréal avec grand succès du 19 août au 2 septembre 1967.

3. SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC

Le Département joua un rôle de premier ordre dans la création, en 1960, de la Société de criminologie du Québec, qui groupe actuellement plus de cinq cents personnes, réparties en sections régionales à travers la province.

Les activités de la Société comprennent l'organisation de conférences publiques et de tables rondes sur des sujets touchant la criminologie et l'administration de la justice, ainsi que de congrès provinciaux et de colloques de recherches qui ont lieu alternativement tous les ans. Les actes de ces congrès et colloques font l'objet de publications particulières. En outre, lors des colloques de recherche biennaux, la Société décerne le prix Beccaria pour honorer un jeune chercheur.

4. CONSULTATIONS

Plusieurs commissions ou organismes gouvernementaux, provinciaux, fédéraux ou étrangers (Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale, Comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle, Conseil consultatif sur l'administration de la justice du Québec, *President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice*, Section de défense sociale du Bureau des affaires sociales des Nations unies, U.N.E.S.C.O.) ont sollicité et obtenu la collaboration du Département.